

Alliance Nationale

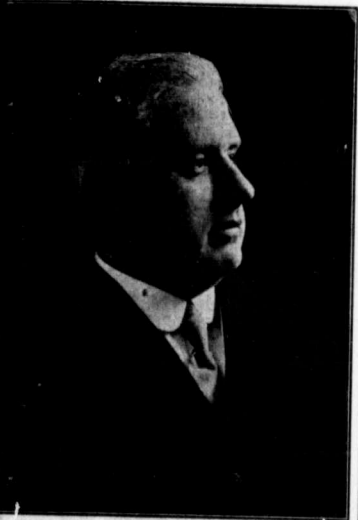
ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVIII, No 3

Montréal, Mars 1912.

50 cts par an.



M. CHARLES DUQUETTE,
deuxième Vice-Président Général et Insp. en
Chef de l'Alliance Nationale.

voulu accomplir à la fois, un acte méritoire et de justice, car il a fait choix de M. Charles Duquette, pour occuper la charge de deuxième Vice-Président-Général.

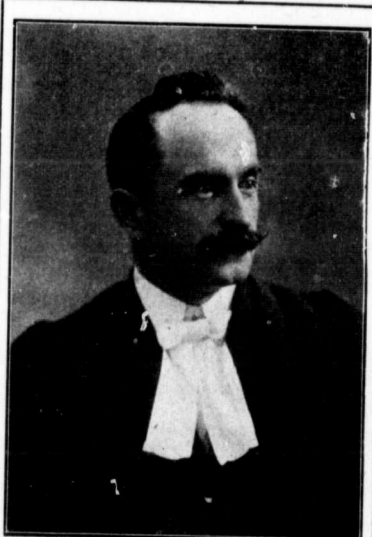
Tous ceux qui ont suivi la marche progressive de l'Association savent que M. Duquette a été un de ses piliers et l'un de ceux qui ont contribué à son progrès à tous les points de vue.

Lors de la fondation de l'Alliance Nationale, M. Duquette débuta comme trésorier du cercle St-Charles, No 10; plus tard, en 1898, la Convention le nommait membre du Bureau Exécutif; en 1901, il donnait sa démission comme tel pour accepter un poste qui demandait une activité et un zèle inlassable: celui d'Inspecteur et d'Organisateur en chef.

M. Duquette a rempli ses fonctions avec un tel succès, que le Bureau Exécutif ne pouvait manquer de se souvenir de ce dévoué mutualiste dans les circonstances actuelles.

En l'appelant dans son sein et en lui donnant voix délibérative dans le conseil de l'administration suprême, le Bureau Exécutif fournit à M. Duquette l'occasion de faire profiter notre Association, dans une plus large mesure, de l'expérience que possède notre distingué Inspecteur en chef.

Ces deux excellentes nominations rencontreront sans doute l'approbation générale des sociétaires.



M. EUGÈNE H. GODIN,
Aviseur Légal de l'Alliance Nationale

CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF DE L'ALLIANCE NATIONALE

Ainsi que nous le laissons entrevoir, dans le précédent numéro, l'honorable S. Beaudin, maintenant juge de la Cour Supérieure, s'est vu forcé de donner sa démission, comme Aviseur Légal de notre société, charge qu'il occupait depuis la fondation de l'Alliance Nationale.

Le Bureau Exécutif a donc dû lui trouver un remplaçant et, après mure délibération, il a confié ce poste important à l'un de nos sociétaires qui avait certainement le plus de droits à cette succession, nous voulons parler de M. Eugène H. Godin, membre du Bureau Exécutif depuis 1898.

Ce distingué sociétaire est non seulement un membre éminent du Barreau de la Métropole canadienne, c'est aussi un mutualiste convaincu qui a donné la mesure de ses connaissances légales et de son dévouement à l'Alliance Nationale, par la manière habile avec laquelle il a présidé, depuis plusieurs années, les réunions de la commission de législation, et nos conventions biennales. Notre Association, sous son égide sera donc en parfaite harmonie.

Il nous comble le vide créé par le déplacement de M. Eug. H. Godin, le Bureau Exécutif a

A L'OEUVRE Confrères de l'Alliance Nationale

Dans un précédent article, nous disions que chaque sociétaire se doit à lui-même et doit à notre institution de se constituer agent, de faire de l'apostolat, de répéter à un autre ce qu'il a appris lui-même et d'inclure quelqu'un de ses amis, ou de ses parents, à faire partie de l'Alliance Nationale.

Et nous avons surtout appuyé sur ce fait que ce qui constitue le bon marché de l'assurance mutualiste, c'est que ses frais de propagande sont à peu près nuls.

Rien de plus vrai. Vous avez été témoins de la méritoire émulation qui existe, en temps de concours, entre les différents cercles de l'association. Chacun d'eux tient à décrocher la timbale du succès et dans chacun de ces cercles, bon nombre de membres tiennent à figurer au rang des vainqueurs.

Nous publions souvent les résultats obtenus; il en est qui constituent des records, cependant, il y a peut-être moyen de faire mieux.

Nous sommes dans l'année de la convention. Celle-ci se tiendra, avant longtemps — car les jours s'écoulent vite, ici-bas — et pour la

première fois, en pays étranger. N'est-il pas logique, pour cette circonstance mémorable, de vous demander un effort plus qu'ordinaire?

N'aurez-vous pas raison d'être fiers, si vous démontrez à nos voisins, combien vigoureux et vivace est cette institution canadienne et française, née il y a vingt ans, dans l'Amérique septentrionale! Ce sera une gloire légitime pour vous et pour la race, si vous pouvez la leur présenter plus puissante, plus florissante que jamais. Et nous savons que tel doit être votre désir.

A l'oeuvre donc.

Vous objecterez peut-être que vous n'avez pas l'éloquence voulue pour bien convaincre vos camarades.

Pas n'est besoin de grands mots pour cela. Empruntez l'éloquence des faits: la seule, la meilleure.

Les faits sont les chiffres qui forment le bilan de votre institution; les faits sont les citoyens distingués qui en font partie, qui en sont les patrons, les administrateurs.

Les faits sont ce que votre institution a payé depuis qu'elle existe.

Les faits sont ses modes d'assurance divers: dotation, vie entière, maladie, etc.

Il serait peut-être trop long d'en énumérer l'ensemble... Mais vous pouvez trouver tout cela facilement dans la petite brochure que